

Une adjointe déçue lors du conseil municipal à huis clos

TOUT LE MONDE DEHORS. Jeudi s'est tenu un conseil municipal extraordinaire, à huis clos, tout juste dix jours après la précédente séance. A l'ordre du jour : un seul et unique point, le retrait du statut de 3^e adjointe (SE) à Marie-Renée Arousseau, pourtant élue il y a moins d'un an dans l'équipe du maire (UMP) nouvellement élu, Gérard Guille.

La mairie s'est contentée d'indiquer hier dans un communiqué publié sur son site que cette décision a été prise « du fait des difficultés relationnelles nuisant à la bonne administration communale et rendant impossible le maintien de la délégation ». Seule raison invoquée de cette éviction des responsabilités municipales : des « difficultés relationnelles ». Ancienne commerciale pour

Gaz de France, l'élue, 70 ans, était pourtant en charge des travaux, des transports et de l'environnement et représentait la ville dans un nombre important d'instances (au sein des syndicats Syage, Sivom...). Ses délégations lui avaient été retirées par un arrêté municipal du 2 février.

« Des comportements colériques intolérables », selon le maire

Systématiquement ouvert au public, le conseil municipal s'est ainsi exceptionnellement tenu, après vote du huis clos, à l'abri des regards. La chose, rare, est généralement utilisée quand le texte voté peut entraîner un trouble au bon déroulement du conseil.

« On lui a demandé de s'expliquer sur ce huis clos, le maire nous a ré-

pondu qu'il n'avait pas à se justifier ! », raconte Didier Giard, conseiller municipal (UDI) d'opposition, présent lors de la séance.

Concernant la démission de ses fonctions d'adjointe de Marie-Renée Arousseau, il aurait évoqué « des comportements colériques intolérables ». « Etrange », juge Didier Giard, estimant que « ce qui compte c'est de faire ou ne pas faire son travail ». « Compte tenu des éclats de voix que l'on entend dans son équipe, on se demande combien il va falloir en éjecter ! », tacle l'élue.

Réputée avoir un fort caractère, Marie-Renée Arousseau, si elle n'a pas souhaité s'exprimer, s'est défendue d'avoir toujours « bossé ses dossiers ».

QUENTIN LAURENT